



Administration Communale
Bureau technique
Avenue du Temple 8
1462 Yvonand
Tél. 024 423 32 58 ou 57

technique@yvonand.ch  

Formulaire de demande d'abattage / élagage d'arbre(s)

Bases légales : Art. 14, 15 et 16 de la Loi sur la protection
du patrimoine naturel et paysager (LPPrNP)

AFFICHAGE AU PILIER PUBLIC : du 27 septembre au 16 octobre 2024

Les éventuelles oppositions sont à adresser durant le délai de publication à la Commune
d'Yvonand au Bureau Technique.

1. AUTEUR DE LA DEMANDE

Personne de contact :

Nom : LUPASCU Prénom : CIPRIAN & FLORENCE

Adresse : Imp. du Siau 8 Code Postal : 1462 Commune : Yvonand

Téléphone : 078 811 16 54 Adresse e-mail : cipriandupascu@gmail.com

Propriétaire (si différent) :

Nom : Prénom :

Adresse : Code Postal : Commune :

Téléphone : Adresse e-mail :

Destinataire des factures (si différent) :

Nom : Prénom :

Adresse : Code Postal : Commune :

Téléphone : Adresse e-mail :

2. LOCALISATION DE LA DEMANDE

Adresse : IMPASSE DU SIAU 8, 1462 YVONAND

Parcelle n° : 2159

3. OBJET DE LA DEMANDE - IMPACTS PATRIMOINE ARBORÉ (Art. 15 LPPrNP) [1]

	Nom de l'arbre [2]	Circonférence du tronc [3]	État sanitaire				Motif invoqué pour l'intervention [4]				Type d'impact	
			Sain	Symptômes légers	Altéré mais non dangereux	Mort / dangereux	Al. 1a	Al. 1b	Al. 1c	Autre motif	Abattage	Élagage
1	PIN NOIR	170	X					X		X		
2	SAULE PLEUREUR	150	X					X		X		
3												
4												
5												

[1] Si la demande concerne plus de 5 arbres et végétaux, joindre une liste en annexe comportant les mêmes colonnes et informations du tableau ci-dessus. [2] Nom commun ou nom latin. [3] Tour du tronc mesuré à 1,3 mètre au-dessus du sol, en centimètres. En cas de troncs multiples, somme des circonférences de chaque tronc [4] Al. 1a « risque sécuritaire ou phytosanitaire avéré », Al. 1b « entrave avérée à l'exploitation agricole », Al. 1c « impératif de construction ou d'aménagement ».

Remarques – commentaire – autre motif : CF. LETTRE JOINTE

.....

.....

.....

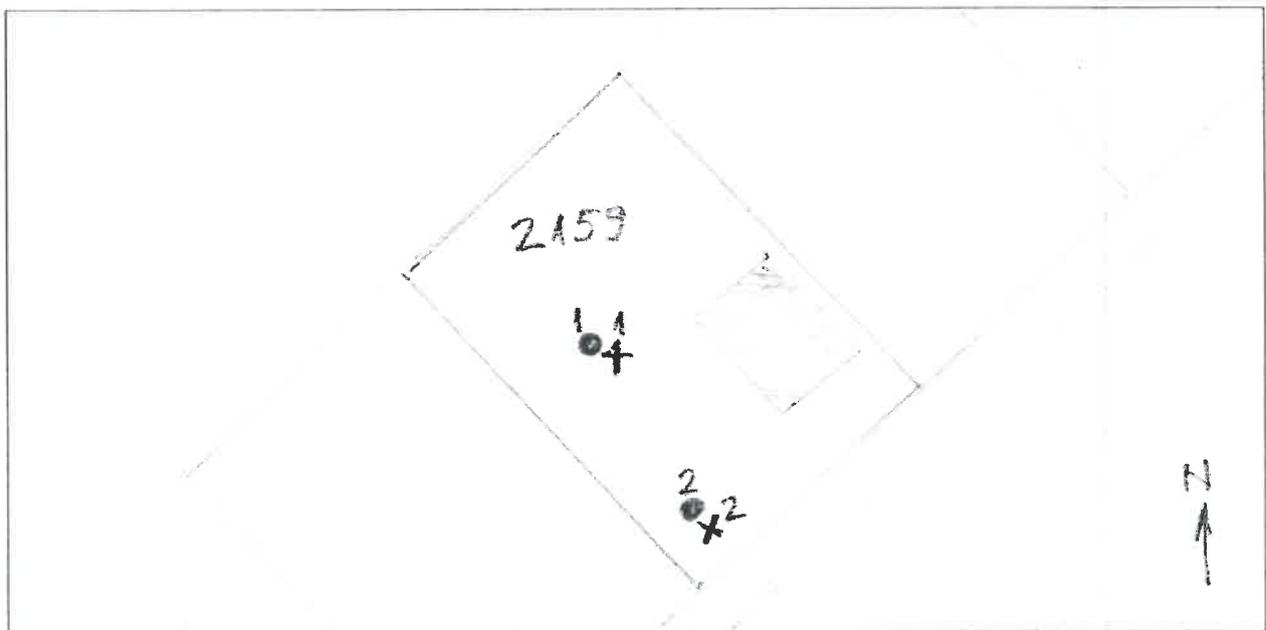
4. OBJET DE LA DEMANDE - PLANTATION COMPENSATOIRE PRÉVUE (Art. 16 LPrPNP) [1]

	Nom de l'arbre [2]	Taille à la plantation [3]	Décal de plantation
1	CERISIER	~ 2 m	1 - 3 mois
2	PRUNIER	~ 2 m	1 - 3 mois
3			
4			

[1] Si la plantation compensatoire comprend plus de 5 sujets, joindre une liste en annexe comportant les mêmes colonnes et informations du tableau ci-dessus. [2] Nom commun ou nom latin. [3] Hauteur (forme libre) ou circonférence (arbres tiges).

5. PLAN DE SITUATION ET PHOTOS

Éléments minimums obligatoires - Pourtour de la parcelle (nord en haut de la feuille), position des arbres à abattre/élaguer (croix assortie du numéro selon liste des impacts), position des plantations compensatoires prévues (rond assorti du numéro selon liste des compensations).



6. SIGNATURE ET AUTORISATION D'ACCÈS

La signature ci-dessous autorise les personnes assermentées du Service des parcs et domaines à pénétrer dans la (les) parcelle(s), même en l'absence du propriétaire, afin d'instruire la présente requête.

Date : 09.09.2024 Signature : [Signature]

Les dossiers incomplets ne seront pas traités et seront retournés à leurs expéditeurs.



Donces
2 547 734
4 65 38F F